

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

## Nomination de Florian Colas au poste de directeur général des douanes et des droits indirects

04/04/2024

Sur proposition de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et de Thomas Cazenave, ministre délégué chargé des Comptes publics, Florian Colas est nommé directeur général des douanes et des droits indirects. Il prend ses fonctions le 4 avril 2024.



Bercy photo - Gezelin Gree

Il succède à Isabelle Braun-Lemaire, en poste depuis 2019, nommée déléguée interministérielle à l'encadrement supérieur de l'État.

Ancien élève de l'école nationale d'administration de la promotion Marie-Curie et ancien auditeur de la 2<sup>e</sup> session nationale de l'institut des hautes études de défense nationale, Florian Colas est diplômé d'un master Finance & Stratégie à Sciences Po.

En 2013, Florian Colas rejoint l'inspection générale des finances, où il effectue des missions de conseil et d'audit dans le champ de la modernisation des politiques publiques et de la lutte contre la fraude durant quatre ans. De 2013 à 2016, en parallèle de ses fonctions, Florian Colas est enseignant en économie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

En 2017, il rejoint le cabinet de Gérard Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, où il est d'abord conseiller en charge de la douane et des prélèvements obligatoires, puis directeur adjoint à compter de juin 2019. Dans ses fonctions, il est notamment chargé des chantiers du prélèvement à la source et de la loi relative à la lutte contre la fraude du 23 octobre 2018.

En juillet 2020, il est nommé directeur de cabinet d'Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des Comptes publics.

En avril 2021, il est nommé directeur national du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED), service de renseignement du 1er cercle placé au sein de la direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI).

À ce poste durant trois ans, il mobilise la DNRED dans la mise en œuvre des sanctions européennes décidées dans le cadre du conflit russo-ukrainien. Il contribue au plan de lutte contre les fraudes et à la loi du 18 juillet 2023 visant à donner à la douane les moyens de faire face aux nouvelles menaces. Il engage une transformation technologique et organisationnelle de la DNRED, intitulée projet « Valmy », et supervise la création d'une unité de renseignement fiscal.

Doté d'une solide expérience en matière de lutte contre la fraude, de conduite de projets de transformation et de gestion de crise, Florian Colas mettra ses compétences et son engagement au service de la douane, administration de la frontière et de la marchandise, et de ses agents, dont les missions sont essentielles aux ministères économiques et financiers.